POUR NOUS JOINDRE

MAISONS DU DÉPARTEMENT D'ORLEANS (SECTEUR SUD) ET DE L'OUEST ORLEANAIS

AHU

157, rue Gambetta - 45140 Saint Jean de la Ruelle
Tél. : 02 38 22 31 12 - Fax : 02 38 22 31 14
Contact : ahu45@wanadoo.fr - Bus n° 2 et 3 - Arrêt 11 octobre

Entretiens de proximité sur rendez-vous

- Orléans la Source
- Beaugency
- Artenay
- Meung-s/Loire
- Patay

MAISONS DU DÉPARTEMENT D'ORLEANS (SECTEUR NORD) ET DE L'EST ORLEANAIS

POLE ETAPE INSERTION AIDAPHI ORLEANS

66 rue du Faubourg de Bourgogne - 45000 Orléans
Tél. : 02 34 28 35 09 - Fax : 02 38 52 98 40
Contact : erl.orleans@aidaphi.asso.fr
Bus n° 2 - Arrêt Ecole Normale

Entretiens de proximité sur rendez-vous

- Châteauneuf-s/Loire
- Fleury-les-Aubrais
- La Ferté-Saint-Aubin
- Neuville-aux-Bois

MAISON DU DÉPARTEMENT DU GIENNOIS

POLE ETAPE INSERTION AIDAPHI GIEN

21 bis, rue de Paris - 45500 Gien
Tél. : 02 38 05 00 24 - Fax : 02 38 05 07 92
Contact : erl.gien@aidaphi.asso.fr
Lignes de bus ULYS – Arrêt Place St Louis

Entretiens de proximité sur rendez-vous

- Briare
- Sully-sur-Loire

MAISON DU DÉPARTEMENT DU MONTARGOIS

POLE ETAPE INSERTION AIDAPHI MONTARGIS

38, rue de Crowborough- 45200 Montargis
Tél. : 02 38 92 07 28 - Fax : 02 38 92 07 16
Contact : erl.montargis@aidaphi.asso.fr
Ligne de bus AMELYS n° 3 – Arrêt Crowborough
Lignes de bus ULYS – Arrêt Pôle Intermodal/Gare SNCF

Entretiens de proximité sur rendez-vous

- Lorris
- Chatillon-Coligny
- Courtenay

MAISON DU DÉPARTEMENT DU PITHIVERAIS

UDAF

Place Camille Claudel - BP 254 - 45302 Pithiviers Cedex
Tél. : 02 38 34 47 57 - Fax : 02 38 34 58 78
Contact : secretariat-logement@udaf45.fr
Lignes de bus ULYS – Arrêt Mail Sud

Entretiens de proximité sur rendez-vous

- Beaune-la-Rolande
- Puiseaux
- Bazoches les Gallerandes
- Malesherbes

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

les étapes

1

Demandeur

Orientation partenaire

- CCAS, CAF, MDD, Bailleurs…
au travers d'une fiche navette

2

Accueil ▸ Information ▸ Orientation

- Présentation des différentes prestations lors de la réunion d'information.
- Orientation vers un rendez-vous individuel et/ou un atelier.

3

Rendez-vous individuel

Avec l'aide d'un professionnel qui permet une évaluation de votre situation, une identification de vos besoins et une orientation vers un accompagnement individualisé et/ou des ateliers pratiques.

4

Commission ASLL
Accompagnement Social Lié au Logement

Validation de l'accompagnement individuel ou collectif, du renouvellement et de l'arrêt de la prise en charge. Cette commission partenariale étudie les relais d'accompagnement à mettre en place et est l'instance d'étude des situations les plus complexes.

5

Appuis individualisés

Signature d'un contrat d'accompagnement de 3 à 6 mois, jusqu'à 24 mois.
Ces appuis permettent des rendez-vous réguliers avec un référent social.
Mise en place d'un accompagnement personnalisé individuel.

6

Ateliers Thématiques

Recherche, installation, maintien dans les lieux, économie d'énergie. Des partenaires peuvent être associés à leur animation.

Veille

Dispositif qui permet de réinterpeller le service.

ESPACE RESSOURCE LOGEMENT ERL

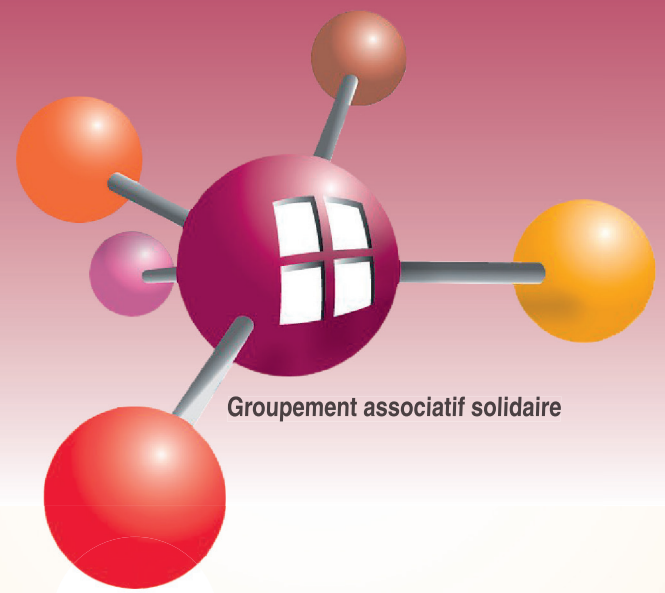

Groupement associatif solidaire

Un accompagnement social lié au logement

Accompagnement & Hébergement Urbain

Aidaphi "au coeur de l'action sociale"

Udaf 45

Qui SOMMES-NOUS ?

L'ERL regroupe 3 associations du Loiret – AIDAPHI / AHU / UDAF – et propose un accompagnement social lié au logement.
Le groupement associatif solidaire permet la mise en commun de moyens humains, techniques, financiers pour une prise en charge personnalisée et harmonisée sur l'ensemble du département du Loiret.

Qui EST CONCERNÉ ?

Toute personne ou famille ayant des difficultés dans l'accès ou le maintien dans un logement peut s'adresser ou être orientée vers l'ERL.

Comment ORIENTER LES PERSONNES OU LES FAMILLES ?

Toute personne ou famille peut s'adresser directement à l'ERL de son secteur par téléphone ou en se présentant dans les locaux d'accueil.

Tous partenaires (Maisons du Département, Centres Communaux d'Action Sociale, Mairies, Préfecture, Distributeurs énergie, Bailleurs, Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives, Commissions d'expulsion, Agence Départementale d'Information sur le Logement, Maison de l'habitat, relations…) peuvent orienter toute personne ou famille par le biais d'une fiche navette.

POURQUOI UN ESPACE RESSOURCE LOGEMENT ?

Prévenir et aider

- Dans vos difficultés liées au logement (impayés, expulsion…)
- Dans vos démarches à effectuer pour votre recherche et votre installation dans votre logement

Stabiliser

Pour garantir un maintien durable dans votre logement

Quel EST VOTRE SECTEUR ?

Qui CONTACTER ?

ORLEANS MÉTROPOLE

UDAF PITHIVIERS
MAISON DU DÉPARTEMENT DU PITHIVERAIS

AIDAPHI MONTARGIS
MAISON DU DÉPARTEMENT DU MONTARGOIS

AIDAPHI GIEN
MAISON DU DÉPARTEMENT DU GIENNOIS

AIDAPHI ORLEANS
MAISONS DU DÉPARTEMENT D'ORLEANS (SECTEUR NORD) ET DE L'EST ORLEANAIS

AHU
MAISONS DU DÉPARTEMENT D'ORLEANS (SECTEUR SUD) ET DE L'OUEST ORLEANAIS

Les Maisons du Département et les limites des cantons

Espace Ressource Logement : « Cette Prestation est financée dans le cadre du Fonds Unifié Logement (FUL). Le FUL (fonds solidarité logement) est financé par le Conseil départemental, Orléans métropole ainsi que des communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), des bailleurs sociaux, des fournisseurs d'eau, d'énergie et de téléphone. Il est géré par Orléans métropole sur le périmètre des 22 communes membres et par le Conseil départemental du Loiret sur le reste du territoire Loirétain.»

Graphisme Bruno RENAUDET - br-graphiste.fr - 0681101163 - People Designed by Sapann - 01/19 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE